

Tellier, Luc-Normand (1993) *Économie spatiale. Rationalité économique de l'espace habité*. Boucherville, Gaëtan Morin, 2e édition, 285 p. (ISBN 2-89105-501-2)

Jean-Paul Hubert

Volume 38, numéro 104, 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022445ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022445ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

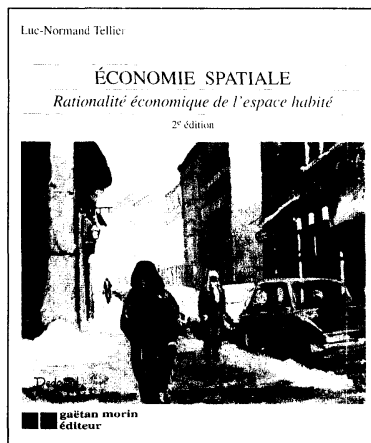
1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Hubert, J.-P. (1994). Compte rendu de [Tellier, Luc-Normand (1993) *Économie spatiale. Rationalité économique de l'espace habité*. Boucherville, Gaëtan Morin, 2e édition, 285 p. (ISBN 2-89105-501-2)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 38(104), 226–228. <https://doi.org/10.7202/022445ar>

TELLIER, Luc Normand (1993) *Économie spatiale. Rationalité économique de l'espace habité*. Boucherville, Gaëtan Morin, 2^e édition, 285 p. (ISBN 2-89105-501-2)



Ce manuel présente de manière systématique les différents aspects de l'économie spatiale. L'auteur y montre que certains problèmes économiques trouvent des solutions ou une généralisation pertinente grâce à l'introduction des variables spatiales. Il peut ainsi affirmer que l'économie spatiale «représente un pas en avant dans l'examen des questions économiques» (p. 278). Le livre est composé de quatre parties traitant 1) de la localisation, 2) des systèmes urbains, 3) de la rente foncière et 4) des flux et des prix dans l'espace. Ces parties sont respectivement découpées en six, un, deux et trois chapitres. Une bibliographie se trouve à la fin de chaque chapitre, elle n'a apparemment pas été remaniée depuis la première édition (1985) et se révèle assez ancienne. Un index complète l'ouvrage.

Le géographe, dont l'espace habité est le principal objet de préoccupation, doit s'intéresser aux efforts faits par l'économie pour prendre cet espace en considération. À condition de posséder les bases du calcul différentiel et de faire l'effort pour s'adapter au formalisme mathématique toujours présenté et illustré avec un réel souci pédagogique, ce géographe trouvera dans le livre de L.-N. Tellier des problématiques et des interprétations théoriques qui alimenteront, nous l'espérons, sa réflexion. Ainsi, l'attractivité ou la répulsivité d'un lieu (chapitre 1) est le problème critique d'une théorie de l'établissement humain. La question des aires de marché (chapitre 5) est importante pour envisager le pouvoir d'intervention d'un acteur économique sur un territoire. La rente (chapitres 8 et 9), valeur monétaire intrinsèquement attachée à une position géographique, est un concept clé pour aborder l'économie monétaire d'un système géographique. L'interprétation du *simplex dual* dans le problème des transports (chapitre 11) touche à la question essentielle de la stabilité des systèmes géographiques dans le dynamisme des circulations qui les traversent.

Néanmoins, le livre aurait certainement gagné à intégrer des travaux postérieurs à 1984. Citons, parmi les travaux francophones, ceux de N. Curien en économie des réseaux, qui permettraient d'envisager d'autres flux que ceux des marchandises, et ceux de G. Lavigne sur la rente, qui enrichiraient le débat sur cette

question si controversée. La partie sur les systèmes urbains paraît bien courte. Les principales références (Beckmann, Berry, Perroux, etc.) sont antérieures à 1974, voire à 1968, donc à la crise pétrolière et à la stagflation (cette dernière est brièvement abordée au chapitre 12, où les travaux de T. Puu introduisant l'espace dans le modèle de Hicks nous auraient semblé bienvenus). Cette crise, dont nos pays ne parviennent pas à sortir, affecte profondément l'organisation des réseaux territoriaux (tels que définis par G. Dupuy) et la diffusion des innovations technologiques (cf. les travaux de Ph. Aydalot et du GREMI). Toutes ces questions sont absentes de l'ouvrage.

L'économie spatiale paraît sans conteste utile à l'économie générale. Or l'auteur affirme également que, «du point de vue économique, décrire ce qu'est [une] ville, c'est décrire son rôle, ses fonctions, son évolution, sa structure, c'est expliquer pourquoi un lieu donné a pu présenter un quelconque intérêt pour l'homme, puis attirer un nombre de plus en plus grand d'activités et de résidents pour, enfin, se structurer [...]» (pp. xv-xvi). Régions et pays ne sont pas oubliés non plus. Devant la promesse d'un tel savoir, nous pourrions être conduits à nous demander quelle connaissance spécifique la géographie pourrait encore apporter. Mais, en attendant que ce savoir nous soit montré, qu'il soit permis de poser cette question : en quoi l'économie spatiale est-elle utile à la géographie ?

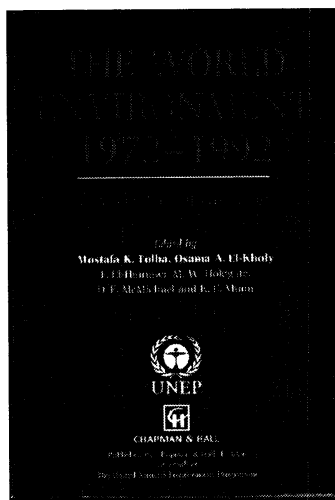
Par ses modèles, l'économie spatiale montre que les membres d'un groupe social peuvent produire des trajectoires — ou des «mobilités» — d'une façon telle qu'ils puissent attendre un certain profit de leurs actions. Cette approche est donc très importante pour comprendre la stabilité d'une structure géographique. Cependant, la réalité transcende la logique du modèle et ses hypothèses simplificatrices sur la nature des mobilités. Les acteurs peuvent toujours changer de rôle quand la situation l'impose. Du point de vue de la géographie, les «théories» de l'économie spatiale ne peuvent constituer que des méthodes pour analyser l'organisation de l'espace habité. Le calcul associé à ces analyses est valide tantôt dans un espace clos et presque vide (où le principe de Weber est structurant), tantôt dans un espace aménagé en réseau (où il ne l'est plus). Les problèmes sont formulés tantôt par rapport à une échelle urbaine, régionale ou nationale, tantôt par rapport à un individu isolé ou à un groupe social produisant des formes bâties qui constituent des systèmes statiques ou dynamiques, etc.

L.-N. Tellier le montre toujours clairement : la rationalité économique opère dans le cadre de certaines hypothèses qui représentent des biais pour les processus envisagés. Or, pour la géographie, l'espace n'est pas un biais mais la condition existentielle des sociétés humaines où l'individu conçoit ses projets. L'espace géographique est ouvert et cependant hétérogène, organisé en structures de positions relatives et stratifié en échelles. C'est par rapport à cet espace que la géographie décrit les phénomènes terrestres. Ces descriptions ne constituent pas d'emblée une explication, mais simplement — et ce n'est pas si modeste — une tentative pour connaître objectivement les structures spatiales. Du point de vue de la géographie, les théories économiques présentées dans ce livre apportent une rhapsodie de méthodes qui ne saurait être qualifiée de «synthèse». Aux géographes

de savoir interroger leur objet théorique pour mobiliser efficacement ces méthodes et ces mathématiques.

Jean-Paul Hubert
Centre de recherche sur l'industrie et l'aménagement
Université de Paris I
Équipe d'analyse structurale et morphologique du cadre bâti
Université Laval

TOLBA, Mostafa K., éd. (1992) *The World Environment, 1972-1992: Two Decades of Challenge*. Londres, Chapman & Hall, 884 p. (ISBN 0-412-46990-1)



La Planète Terre est assiégée par l'humanité qui lui doit pourtant sa survie. Sur tous les continents, les écosystèmes sont mis en péril par des activités qui contreviennent aux règles de fonctionnement les plus élémentaires de la Biosphère et qui compromettent l'avenir de l'homme en mettant en danger la vie même de communautés tout entières, en les forçant souvent à surexploiter les ressources vivantes ou à trouver ailleurs un meilleur sort.

Ces faits, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), depuis sa fondation en 1975, n'a cessé, en coopération avec les autres organismes de l'ONU, les gouvernements nationaux et les ONG, de les compiler, de les analyser, d'en dresser la synthèse et de la soumettre à l'attention de tous les gouvernements du monde, afin que soient appliquées les mesures propres à assurer la restauration de l'environnement et l'utilisation viable des ressources naturelles de même que leur conservation.

Cet ouvrage de synthèse s'avère, en ce sens, non seulement l'aboutissement des travaux du PNUE, mais aussi de ceux de toute la communauté internationale.

Présentée de façon extrêmement claire, complète et précise, cette revue de l'évolution de l'état de l'environnement mondial, au cours des 20 dernières années,